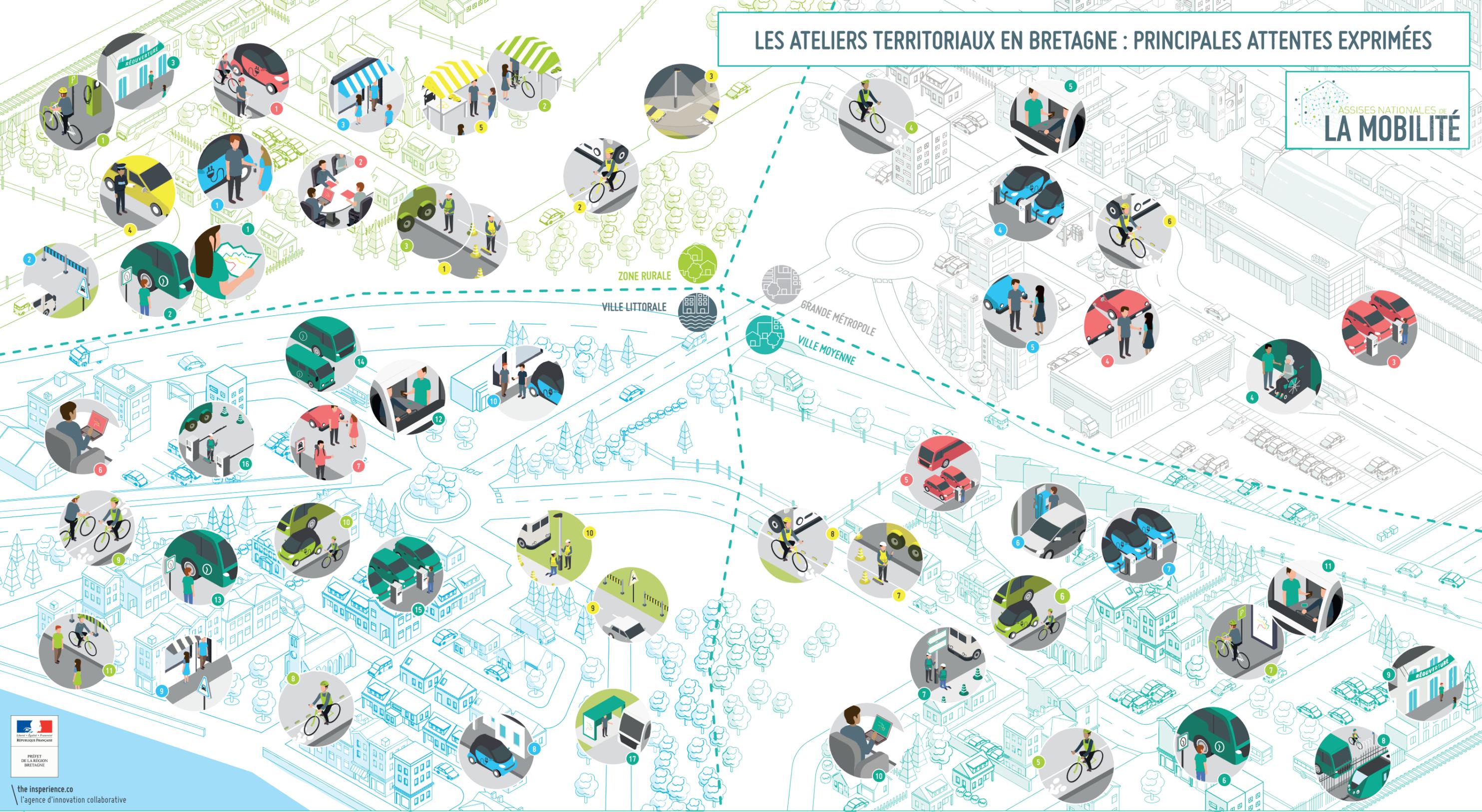


LES ATELIERS TERRITORIAUX EN BRETAGNE : PRINCIPALES ATTENTES EXPRIMÉES



the insperience.co
l'agence d'innovation collaborative

TERritoire	Proposer des transports publics plus adaptés aux usages des habitants	Garantir à tous des mobilités plus sûres	Développer une mobilité collaborative et partagée	Accélérer la transition énergétique pour des mobilités propres	Ancrer les mobilités douces dans les usages sur tous les territoires
ZONE RURALE	<ol style="list-style-type: none"> Création de lignes et extension de la flotte de bus. Adaptation des horaires et fréquences aux besoins des usagers. Réouverture de la gare. 	<ol style="list-style-type: none"> Amélioration des infrastructures existantes (trottoirs). Sécurisation des voies cyclables. Visibilité sur les routes. Durcissement des sanctions en cas d'incivilité et de mise en danger. Sensibilisation sur les potentiels dangers liés à certains comportements à risque pour une réelle prise de conscience globale. 	<ol style="list-style-type: none"> Développement des modes de transports alternatifs. Intégration totale de la mobilité collaborative dans une offre multimodale globale portée par les collectivités. 	<ol style="list-style-type: none"> Facilitation de l'usage des véhicules propres. Multiplication de journées sans véhicules thermiques pour sensibiliser aux mobilités propres. Réhabilitation des commerces de proximité. 	<ol style="list-style-type: none"> Mise en place d'infrastructures adaptées et sécurisées pour les vélos. Mise en œuvre d'ateliers collaboratifs autour du vélo en s'appuyant sur des associations locales. Amélioration des trottoirs pour des déplacements piétons facilités et sécurisés.
GRANDE MÉTROPOLIS	<ol style="list-style-type: none"> Amélioration de l'accessibilité du réseau de transports publics aux personnes à mobilité réduite. Mise en place de tarifs plus attractifs et modulaires. 	<ol style="list-style-type: none"> Sensibilisation sur les potentiels dangers liés à certains comportements à risque pour une réelle prise de conscience globale. Sécurisation des voies cyclables dans l'agglomération. Sécurisation des infrastructures sur les axes de circulation en zones rurales. 	<ol style="list-style-type: none"> Développement d'une offre de véhicules en libre-service. Contribution des entreprises au développement d'un partage de flotte. 	<ol style="list-style-type: none"> Développement des transports électriques via la multiplication des bornes de rechargement en ville. Incitation financière des entreprises à donner l'exemple. 	<ol style="list-style-type: none"> Développement et sécurisation des voies cyclables sur l'agglomération. Généralisation des pistes cyclables aux réseaux secondaires péri-urbains. Intégration de l'usage du vélo dans les stratégies multimodales.
VILLE MOYENNE	<ol style="list-style-type: none"> Adaptation aux besoins locaux au niveau des horaires et des fréquences. Développement d'une signalétique plus exhaustive et plus claire. Développement de l'intermodalité (vélo-train-bus). Relance de l'activité ferroviaire sur le territoire. Déploiement d'une plateforme digitale mettant en cohérence l'ensemble de l'offre intermodale. Déploiement d'un ticket unique « multi-transports » au tarif attractif. 	<ol style="list-style-type: none"> Sécurisation des infrastructures sur les axes de circulation en zones rurales. Sécurisation des voies cyclables sur les routes de campagne. 	<ol style="list-style-type: none"> Création d'une liaison entre l'offre de transports publics et l'offre de transports collaboratifs et partagés. 	<ol style="list-style-type: none"> Valorisation des carburants alternatifs dits « propres » et issus de sous-produits agricoles potentiellement disponibles sur le territoire. Développement d'un réseau de bornes de rechargement pour les véhicules électriques. 	<ol style="list-style-type: none"> Création de parkings à vélos aux abords des gares et arrêts de bus. Généralisation de pistes cyclables sécurisées en zone urbaine. Priorisation du vélo sur les voies mixtes.
VILLE LITTORALE	<ol style="list-style-type: none"> Adaptation des transports publics aux usages par des tarifs plus cohérents. Adaptation des horaires et fréquences aux besoins des usagers. Adaptation des typologies et des dimensions des bus utilisés en fonction de l'affluence. Développement de services à la demande (voitures en libre-service). Agrandissement du parc de véhicules partagés. Création de nouvelles dessertes en fonction des bassins de vie et d'emploi sur le territoire. 	<ol style="list-style-type: none"> Prévention liée au danger du passage d'animaux sur les axes routiers hors centre-ville. Sécurisation par des nouveaux aménagements sur les axes existants (visibilité, signalétique). 	<ol style="list-style-type: none"> Contribution des entreprises dans le développement d'offres de transports collaboratifs et partagés via le déploiement d'une plateforme numérique dédiée. Amélioration et sécurisation des conditions de partage (signalétique, aires de covoiturage, auto-stop). 	<ol style="list-style-type: none"> Renforcement de la promotion du véhicule électrique comme mode de transport principal. Exclusion des véhicules à moteur thermique dans les centres-villes. Facilitation à l'achat d'un véhicule électrique (vélo ou voiture). 	<ol style="list-style-type: none"> Amélioration et sécurisation des voies piétonnes et de nouveaux aménagements pour « donner envie » de marcher en ville.